

Avis important

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France**

Band (Jahr): - **(1924)**

Heft 53

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Avis Important

Le Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce suisse en France a le regret d'annoncer ici que M. Jacques de Pury ayant décidé de prendre la succession de l'Etude de M^e Renevier récemment décédé et ayant été agréé, par le Conseil fédéral, comme avocat-conseil de la Légation de Suisse à Paris, a résigné ses fonctions de secrétaire général de la Chambre de Commerce suisse en France.

Tous ceux qui ont été en rapport avec M. de Pury, durant les années qu'il a consacrées à notre Chambre de Commerce, apprendront avec regret qu'il s'en éloigne et lui souhaiteront, avec nous, à l'entrée de sa nouvelle carrière, tout le succès et toutes les satisfactions que méritent son caractère affable aussi bien que sa compétence et son expérience des affaires commerciales et juridiques.

Le poste de secrétaire de la Chambre de Commerce suisse en France est désormais confié à M. Maurice Trembley qui a pris possession de ces fonctions le 1^{er} octobre.

ALFRED FREY

La Chambre de Commerce suisse en France éprouve le besoin de se joindre aux profonds regrets exprimés d'un seul cœur par la Suisse entière, à la nouvelle de la mort du conseiller national Alfred Frey.

Peu d'hommes ont joué dans notre pays un rôle aussi considérable. Ceux même qui n'étaient pas toujours en accord avec ses idées n'ont jamais cessé de rendre hommage à sa haute culture, à la grande loyauté de son caractère, à sa connaissance approfondie de toutes les questions qui, par un côté quelconque, touchent à la vie politique, économique et sociale d'une patrie qu'il adorait et à laquelle il a consacré toute sa vie et le meilleur de ses forces.

Tous ceux qui, de près ou de loin, directement ou indirectement, ont eu l'occasion de mesurer la place qu'il occupait et l'influence qu'il a exercée, conserveront toujours le souvenir de ce noble caractère, de ce grand citoyen dont le départ est un deuil national.

L'AGENCE OFFICIELLE

DES CHEMINS DE FER FEDERAUX A PARIS

On annonce que l'agence officielle des chemins de fer fédéraux, installée depuis tant d'années rue Lafayette, se transportera, le 15 octobre, au n° 37, boulevard des Capucines, où elle occupera, au rez-de-chaussée, de vastes bureaux avec une magnifique vitrine sur le boulevard.

On ne saurait trop féliciter les Chemins de fer fédéraux d'avoir saisi l'occasion qui s'offrait d'installer son agence sur l'une des artères les plus fréquentées de Paris, au cœur même de la capitale. Certes, le bureau de la rue Lafayette n'était pas mal placé. La clientèle énorme et sans cesse grandissante qui le fréquentait est une preuve éloquente de la réputation que lui avaient valu de nombreuses années d'excellents services. Mais le boulevard est assurément plus fréquenté encore que la rue Lafayette et l'on peut dire qu'une vitrine sur le boulevard est une réclame constamment active, jour et nuit, d'un bout à l'autre de l'année. Il n'y a pas de meilleure propagande. Les fonds, hélas toujours insuffisants, dont le tourisme suisse dispose pour sa publicité, n'ont jamais été mieux placés. L'avenir le prouvera.

LE TRAFIC FRANCO-SUISSE PENDANT LES HUIT PREMIERS MOIS DE 1924 ET DE 1923

(Selon les statistiques françaises)

Importations en France
(en milliers de francs français)

	1924	1923
De Suisse	403.910	357.691
De tous les pays étrangers	23.309.033	18.023.839
Des colonies françaises	2.735.542	1.893.096
Total des importations	26.044.575	19.916.935

Importations en France
(en milliers de francs français)

	1924	1924
En Suisse	1.776.429	1.257.189
Dans tous les pays étrangers	24.071.816	16.611.371
Aux colonies françaises	3.191.343	2.436.204
Total des exportations	27.263.159	19.047.575